

Avant d'utiliser votre oreillette pour la première fois

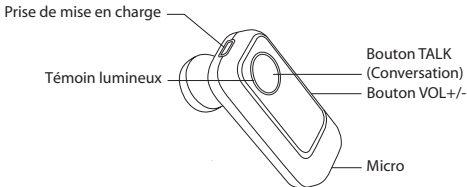
- Vous devez la charger sans interruption pendant 4 heures environ, jusqu'à ce que le témoin rouge s'éteigne. Reportez-vous à la section "Chargement du BLUETREK® MINI" de ce manuel.
- Jumelez l'oreillette avec un téléphone mobile. Référez-vous à la section " Jumelage du BLUETREK® MINI" de ce manuel.

Introduction

L'oreillette BLUETREK® MINI est agréée Bluetooth®, et conforme au protocole Bluetooth® 1.2. Elle supporte deux modes : un mode Oreillette et un mode Mains-libres.

L'oreillette BLUETREK® MINI dispose de 2 commandes :

- La touche "TALK" (touche principale),
- 1 touche "VOL+/-",



Chargement du BLUETREK® MINI

Branchez le chargeur à l'oreillette sur le secteur. Durant la mise en charge, le témoin lumineux est rouge. Le témoin lumineux s'éteint quand la charge est terminée. Toutes les charges outre la première prennent environ 3 heures..

Quand vous entendez un bip à intervalles réguliers dans votre oreillette et que le témoin lumineux clignote en rouge, cela signifie qu'il faut recharger votre oreillette.

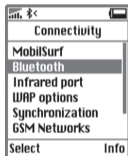
Important:

- Si votre oreillette est chargée mais est branchée sur le secteur, le témoin lumineux rouge ne s'allumera pas.
(Pour vérifier que votre oreillette est bien chargée, appuyez sur le bouton 'Talk' pendant 2 secondes. Le témoin lumineux rouge s'allumera l'espace de 3 secondes.)
- Ne pas utiliser votre oreillette pendant la charge. .Pour optimiser la capacité de la batterie, il est conseillé de recharger l'oreillette qu'une fois la batterie complètement vide. La durée de vie d'une batterie est d'environ 500 charges.
- Si vous laissez votre oreillette déchargée pendant trop longtemps, cela peut endommager la batterie. Dans ce cas, rechargez votre oreillette pendant au moins 3 heures. Quand vous rechargez l'oreillette qui a été déchargée pendant trop longtemps, le témoin rouge peut prendre quelques minutes avant de s'allumer.
- Ne laissez pas votre oreillette branchée sur une prise pendant plus de 10 heures.
- L'utilisation de tout autre chargeur annule automatiquement la garantie de l'appareil. Ceci est strictement interdit et peut être très dangereux.

Jumelage du BLUETREK® MINI

Avant d'utiliser votre oreillette BLUETREK® MINI, vous devez la jumeler avec votre téléphone Bluetooth®. La fonction de jumelage établit un lien entre deux appareils Bluetooth® afin qu'ils puissent communiquer entre eux.

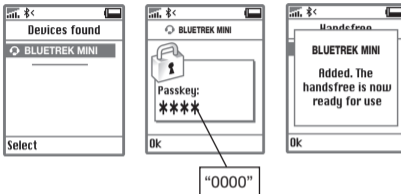
- 1 Pour initialiser le jumelage, placez le BLUETREK® MINI et le téléphone mobile à 0.3m (1 foot) l'un de l'autre.
- 2 Allumez votre téléphone, puis sélectionnez son mode Bluetooth® discovery (voir le guide d'utilisation du téléphone mobile Bluetooth®).



- 3 Une fois la BLUETREK® MINI éteinte, appuyez sur la touche TALK pendant 7 secondes, jusqu'à ce que le voyant clignote alternativement en rouge et bleu. Vous entendez un Bip dans l'écouteur.



- 4 Une fois l'oreillette détectée par le téléphone mobile, le message suivant s'affiche : "BLUETREK MINI". Suivez les instructions du téléphone pour accepter le jumelage. Le code PIN (ou clé) est 0000, puis appuyez sur "yes" ou "ok".



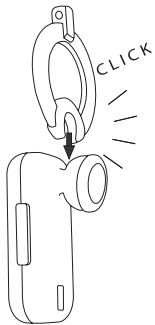
- 5 Sur certains téléphones, il se peut que vous deviez sélectionner "Connexion".



Si le jumelage a réussi, le témoin lumineux se met à clignoter lentement en bleu. Si vous ne lancez pas le mode discovery dans les 5 minutes, l'oreillette s'éteint. Vous devrez alors la rallumer, puis recommencer le jumelage.

Ajuster Cordon

Français



Allumer (ON) et Éteindre (OFF) le BLUETREK® MINI

Pour ALLUMER le BLUETREK® MINI

Lorsque votre casque est éteint, appuyez sur le bouton TALK pendant environ 5 secondes, sans le relâcher, jusqu'à ce que le voyant s'allume en bleu. Le haut-parleur émet alors un bip sonore (2 tonalités). Relâchez le bouton TALK.

Pour ÉTEINDRE le BLUETREK® MINI

Lorsque votre casque est allumé, appuyez sur le bouton TALK pendant environ 7 secondes jusqu'à ce que le voyant s'allume en rouge. Le haut-parleur émet alors un bip sonore (2 tonalités). Relâchez alors le bouton TALK.

Passer un appel

Téléphone mobile avec reconnaissance vocale

- .Vérifiez que la fonction de reconnaissance vocale soit activée sur votre téléphone mobile et que les balises vocales ont été préalablement enregistrées sur le téléphone. Pour les entrer, reportez-vous au mode d'emploi du téléphone.
- .Lorsque vous n'êtes ni en ligne, ni en train de recevoir un appel, appuyez sur la touche TALK.
- .Attendez le signal sonore du téléphone mobile (normalement, un court bip).
- .Prononcez le nom de la personne à appeler.

Téléphone mobile sans reconnaissance vocale

- . Assurez-vous que le téléphone et l'oreillette soient allumés et en mode veille.
- . Composez le numéro sur votre téléphone mobile. La connexion audio se fait après 2 secondes environ.

Cette fonction peut ne pas exister sur certains téléphones ; pour en savoir plus, consultez notre site Internet: www.bluetrek.com.

Pour prendre un appel

Lorsque l'oreillette sonne, appuyez sur la touche TALK.

Fin d'un appel

Appuyez sur la touche TALK pour raccrocher.

Réglage du volume

Pour augmenter le volume pendant une communication, appuyez sur la touche VOL+ de votre oreillette.

Pour diminuer le volume pendant une communication, appuyez sur la touche VOL- de votre oreillette.

Fonction « Secret » du micro

Fonction « Secret » du micro pendant un appel en cours

Pendant une communication, appuyez sur VOL+ pendant 2 secondes.

Un bip répétitif se fait entendre dans l'écouteur quand le micro est coupé.

Annuler la fonction « Secret » du micro

Lorsque le micro est en mode « Secret », appuyez sur VOL+ pendant 2-3 secondes, le bip disparaît.

Transfert d'un appel du BLUETREK® MINI sur le téléphone mobile

Pendant un appel en cours, dé clic double la touche TALK.

(Cette fonction n'est active qu'en mode Mains-Libres.)

En mode Oreillette, éteignez tout simplement l'oreillette.

Transfert d'un appel du téléphone mobile vers le BLUETREK® MINI

Lorsque vous êtes en communication, appuyez une fois sur TALK pour transférer l'appel.

Cette fonction peut ne pas exister, en fonction du type de votre téléphone.

Ajuster l'Ergobud*

Trois tailles différentes d'oreillette ergonomique (Ergobud*) sont fournies dans le paquet, de façon à avoir l'oreillette la mieux adaptée à la taille de votre oreille. Vous pouvez ajuster l'Ergobud* à la position qui vous semble la plus confortable.



Pour changer l'Ergobud*,
démontez le capot du
haut-parleur en le dégageant
doucement du haut-parleur.



Remettez l'Ergobud* en place
sur le haut-parleur en insérant
d'abord sa portion inférieure.



* Marque en cours de dépôt

Appel en attente

Quand vous entendez un signal d'appel en attente pendant que vous êtes en communication, appuyez 3 secondes sur la touche TALK pour accepter le second appel et mettre l'appel en cours en attente.

Pour passer d'un appel à l'autre, appuyez 3 secondes sur TALK.

Pour mettre fin à un appel en cours et prendre celui en attente, appuyez une fois sur TALK.

Cette fonction peut ne pas exister, en fonction du type de votre téléphone. Cependant, vous pouvez toujours prendre le second appel à partir du clavier de votre téléphone.

Caractéristiques supplémentaires sur certains téléphones

Refus d'appel

Quand l'oreillette sonne, appuyez sur TALK pendant 2 secondes environ.

Recomposition du dernier numéro

Lorsque vous n'êtes ni en ligne, ni en train de recevoir un appel, appuyez sur TALK pendant 2 secondes jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

En cas de panne

La première chose à faire, en cas de problème que vous ne pouvez pas régler à l'aide de ce mode d'emploi, est d'éteindre complètement votre oreillette et votre téléphone portable puis de les rallumer.

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet : www.bluetrek.com

Consignes d'utilisation

Lisez attentivement ces consignes avant d'utiliser votre oreillette.

- Le volume du casque Bluetooth® est susceptible de varier en fonction de votre téléphone mobile. Avant d'utiliser votre casque pour la première fois, ajustez son volume au niveau le plus faible, puis augmentez progressivement le volume jusqu'à atteindre un niveau acceptable.

Un volume trop élevé risque de provoquer une perte des capacités auditives, évitez d'utiliser le casque de façon prolongée à un volume élevé. Si vous avez des bourdonnements dans les oreilles ou si vous entendez votre voix de façon assourdie, consultez immédiatement votre médecin et cessez d'utiliser le casque.

- Évitez de laisser tomber votre oreillette et n'essayez pas de la déformer.
- Protégez votre oreillette de l'eau et de l'humidité.
- N'exposez pas votre oreillette à des températures excessives. Températures tolérées : de 0 à 40°C.
- Tenir votre oreillette éloignée de toute source de chaleur.
- N'essayez pas de démonter votre oreillette : toute réparation ne peut être effectuée que par un revendeur BLUETREK®.
- Protégez votre oreillette contre la poussière et gardez-la propre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec votre oreillette car elle contient de petits éléments qui peuvent se détacher et avec lesquels les enfants peuvent s'étouffer.
- Vérifiez les lois en vigueur dans votre pays si vous comptez utiliser votre oreillette en voiture.
- Eteignez votre oreillette avant de monter dans un avion.

Attention : Danger d'explosion si la batterie n'est pas remise correctement. Jetez les piles conformément à la législation en vigueur. Ne les jetez en aucun cas dans les ordures ménagères.

F

Remarques concernant la protection de l'environnement

Conformément à la directive européenne 2002/96/CE, et afin d'atteindre un certain nombre d'objectifs en matière de protection de l'environnement, les règles suivantes doivent être appliquées.

Elles concernent les déchets d'équipement électriques et électroniques. Le pictogramme "picto" présent sur le produit, son manuel d'utilisation ou son emballage indique que le produit est soumis à cette réglementation. Le consommateur doit retourner le produit usager aux points de collecte prévus à cet effet. Il peut aussi le remettre à un revendeur. En permettant enfin le recyclage des produits, le consommateur contribuera à la protection de notre environnement. C'est un acte écologique.

